

## **Végétarien, végétalien, vegan : l'ISO à l'initiative pour sortir du flou sémantique**

**Paris, le 03/09/2019- L'organisation internationale de normalisation (ISO) lance un projet participatif visant à apporter des définitions et des critères précis pour les aliments végétariens, végétaliens et vegan. A toutes les parties prenantes de s'impliquer en France, dès le 13 septembre.**

Les aliments sans ingrédients d'origine animale constituent un marché en croissance qui ne va pas sans poser des problèmes de définitions. Végétarien, végétalien, vegan, veggie... Autant de termes qui font débat depuis des années et appellent à faire des choix, collectivement, à l'échelle internationale. C'est l'objectif d'un projet de régulation volontaire initié en février par la Suisse, via l'organisation internationale de normalisation (ISO). L'objectif est double : accompagner le développement du marché et stopper l'effusion d'allégations sur les emballages, qui sème le trouble chez les consommateurs.

Dès 2011, le règlement européen concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires jugeait nécessaire de fixer un cadre réglementaire sur cette question. Une norme volontaire en la matière pourrait alimenter les réflexions européennes, puisqu'elle constitue un état de l'art à un instant *t*. « *De ce fait, les industriels, les associations de consommateurs, les autorités de contrôle et toutes les parties prenantes ont intérêt à s'accorder entre-elles, avec une norme d'application volontaire. La voix de la France doit être entendue dans ce projet et c'est pourquoi nous avons créé une [commission](#) ouverte à tous* », résume Marie Krol Vel Farmas, la cheffe de projet AFNOR en charge de la commission de normalisation nationale qui portera la voix française. La première réunion de travail est organisée le 13 septembre dans les locaux d'AFNOR.

### **Un projet centré sur l'aliment**

La future norme ISO 23662 sera centrée sur les aliments végétaliens, végétariens ainsi que les ingrédients. Les questions relatives à l'emballage seront écartées, tout comme celles portant sur les modes de vie associés à ces modes de consommations. Outre la Suisse et donc [la France](#), le projet engagé par l'ISO réunit à ce jour l'Argentine, le Canada, le Danemark, les Pays-Bas, la Nouvelle Zélande. « *Toutes les parties intéressées peuvent nous contacter pour prendre part au projet. Elles s'attèleront à définir les contributions françaises que nous défendrons ensuite au niveau international* », annonce Marie Krol Vel Farmas. La norme volontaire ISO 23662 devrait voir le jour d'ici à fin 2020, selon le niveau de mobilisation des participants et leur capacité à trouver un consensus.

Chaque année, plus de 19 000 représentants d'entreprises, d'associations de consommateurs, de l'Etat et de collectivités territoriales définissent, mettent à jour et suppriment

collectivement, des normes pour leurs activités. Dans 90v% des cas, ces projets sont menés à l'échelle européenne ou internationale. Complémentaires de la réglementation, les normes volontaires permettent à un secteur ou à un marché de fixer des règles. Libre à chaque acteur ensuite de s'y référer. Ce sont aussi des outils d'intelligence économique pour qui décide d'avoir une approche offensive, en participant activement à leur définition.

*A propos d'AFNOR - AFNOR est l'organisme français de référence pour les normes volontaires. Il gère la collection des documents qui existent et anime les travaux des parties intéressées pour la création, la révision des normes et pour défricher les sujets pouvant donner matière à en élaborer de nouvelles. Lancée à l'initiative des acteurs du marché, la norme volontaire est un cadre de référence qui vise à fournir des lignes directrices, des prescriptions techniques ou qualitatives pour des produits, services ou pratiques au service de l'intérêt général. Tout le monde peut participer à sa création et toute organisation peut ou non l'utiliser et s'y référer. C'est pourquoi la norme est dite volontaire. En coordinateur de la normalisation en France, AFNOR affiche une ambition : contribuer à la diffusion de bonnes pratiques et de solutions efficaces, au bénéfice de tous. [normalisation.afnor.org](http://normalisation.afnor.org)*

**Contact presse :** Olivier Gibert – 01 4162 8417 – [presse@afnor.org](mailto:presse@afnor.org)